



AFESH-UQAM  
Université du Québec à Montréal  
405 rue Ste-Catherine Est, Local J-M770  
Case postale 8888, succ. Centre-Ville  
(514)987-3000, poste 2633  
afesh@uqam.ca

## **Assemblée Générale de grève - AFESH-UQAM 16 octobre 2012, 13h, Café Campus (57 Prince-arthur Est)**

### **0.0 Ouverture**

#### 0.1 L'ouverture de l'assemblée à 13h32.

Proposée par Shanie Morasse  
Dument appuyée  
Adoptée à l'unanimité

### **1.0 Procédures**

#### **1.1 Praesidium**

##### 1.1.1 Que Francis Hamel agisse à titre d'animateur et Marie-Ève Ruel à titre de secrétaire d'assemblée.

Dument proposée et appuyée  
Adoptée à l'unanimité

#### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

##### 1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal

2.0 Grève

3.0 Varia

4.0 Levée

Dument proposée et appuyée

##### 1.2.1.1 Amendement : De diviser le point « 2.0 Grève » en deux points : « 2.1 Plénière de 40 minutes » et « 2.2 Délibérante ».

Dument proposé et appuyé.

Adopté à l'Unanimité

Sur la principale 1.2.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité

### **1.3 Adoption du procès-verbal**

## **2.0 Grève**

2.1 Que soient levés les cours de 14h à 17h, aujourd'hui.

Dument proposée et appuyée.

### **2.1 Plénière de 40 minutes**

Proposition privilégiée : Ajournement jusqu'à qu'à 14h30.

Dument proposée et appuyée

Amendement à la proposition privilégiée : Changer « 14h30 » par « 14h15 ».

Dument proposé et appuyé

Battu à majorité

Sur la proposition privilégiée principale : Adoptée à majorité.

Ajournement jusqu'à 14h30.

[...]

14h30, Reprise de l'Assemblée :

Proposition privilégiée : De limiter les tours de parole à 2 minutes.

Dument proposée et appuyée

Adoptée à majorité

Début de la plénière à 14h32.

## **2.2 Délibérante**

2.2.1 Que l'AFESH revendique dans le cadre d'une éventuelle grève :

- La gratuité scolaire
- Le maintien des bonifications de l'AFE
- L'autogestion des institutions d'enseignement
- L'amnistie pour tous et toutes les arrêté-e-s de la grève

et qu'elle s'oppose à la présence policière dans les écoles.

Dument proposée et appuyée

2.2.1.1 Amendement : Changer « amnistie » par « retrait des charges ».

Dument proposé et appuyé  
Adopté à l'unanimité

2.2.1.2 Amendement : D'ajouter « De s'opposer au financement privé des universités ».

Dument proposé et appuyé  
Adopté à majorité

Proposition privilégiée : La question préalable.

Dument proposée et appuyée

Sur la proposition principale 2.2.1 telle qu'amendée :

Battue à majorité

2.2.2 Advenant le cas ou un plancher d'au moins 20 000 grévistes serait atteint;  
Que l'AFESH soit en grève du 19 au 22 novembre dans le cadre de la semaine de grève internationale.

Dument proposée et appuyée

2.2.2.1 Amendement : D'ajouter « contre la marchandisation de l'éducation » après « soit en grève » et « Que soit mise de l'avant la revendication du retrait des charges criminelles, pénales et institutionnelles liées au conflit étudiant » à la toute fin.

Dument proposé et appuyé  
Adopté à majorité

2.2.2.2 Amendement : D'ajouter « au Québec et d'au moins une grève ailleurs dans le monde » après « 20 000 grévistes ».

Dument proposé et appuyé  
Battu à majorité

Sur la proposition principale 2.2.2 telle qu'amendée :

Pour : 134 Contre : 74 Abstention : 12

Adoptée à majorité

2.2.3 Que l'AFESH ne soit plus en grève à tous les 22 de chaque mois. Que l'AFESH soit en grève le 22 novembre 2012 dans le cadre de la manifestation nationale.

Dument proposée et appuyée  
Adoptée à l'unanimité

2.2.4 Que l'AFESH propose que l'ASSÉ appelle ses membres à consulter sur une ou des journées de grève pour le sommet;

Qu'une manifestation nationale soit organisée et se termine au lieu du sommet.

Dument proposée et appuyée

Proposition privilégiée : De scinder la proposition.

Dument proposée et appuyée  
Adoptée à majorité

2.2.4.a) Que l'AFESH propose que l'ASSÉ appelle ses membres à consulter sur une ou des journées de grève pour le sommet.

Adoptée à majorité

2.2.4.b) Qu'une manifestation nationale soit organisée et se termine au lieu du sommet.

2.2.4.b).1 Amendement : D'ajouter « par une coalition d'individus dans laquelle chaque personne a un vote sur l'organisation de la manifestation » après « soit organisée ».

Dument proposé et appuyé  
Battu à majorité

Sur la principale 2.2.4.b) : Battue à majorité

2.2.5 Qu'une levée de cours soit organisée le 18 octobre pour la plage horaire 14-17h.

Dument proposée et appuyée  
Adoptée à majorité

2.2.6 Que pour la durée de la session A12, lors de chaque assemblée générale de grève, les cours soient levés pour la durée de l'Assemblée.

Dument proposée et appuyée

2.2.6.1 Amendement : De retirer « pour la durée de la session A12 ».

Dument proposé et appuyé

Proposition spéciale : Appel de la décision de l'animation sur la recevabilité de l'amendement 2.2.6.1.

Dument proposée et appuyée  
Adoptée à majorité

La proposition d'amendement 2.2.6.1 est jugée irrecevable.

Proposition privilégiée : Dépôt de l'avis de motion suivant : Que lors de chaque assemblée générale de grève, les cours soient levés pour la durée de l'Assemblée.

Déposée par Frank Lévesque-Nicol

Sur la proposition 2.2.6 : Adoptée à majorité

2.2.7 Que se tienne un party facultaire ouvert à tous et à toutes le soir du 22 novembre et que les frais soit défrayés par l'AFESH.

Dument proposée et appuyée

2.2.7.1 Amendement : D'ajouter « jusqu'à concurrence de 2500\$ » après « par l'AFESH ».

Dument proposé et appuyé  
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 2.2.7 : Adoptée à majorité

Motion de remerciements aux militantes et militants impliqué-e-s dans le Fond de solidarité.

Dument proposée et appuyée  
Adoptée à l'unanimité

### **3.0 Varia**

3.1 Que le délai de 10 ou de 90 jours pour un retrait tardif ou une réintégration du régime d'assurance collective e l'AFESH soit remplacé par la date limite suivante : « au plus tard avant la fin de la période de retrait/réintégration du trimestre d'études qui suit, selon le cas, l'obtention ou la perte d'une autre couverture ». C'est aussi à ce trimestre qu'entrera en vigueur le nouveau statut auprès de l'assurance.

Dument proposée et appuyée  
Adoptée à l'unanimité

### **4.0 Levée**

La levée à 17h34.

Dument proposée et appuyée  
Adoptée à l'unanimité